

Exposé des qualifications

La Belgique a décidé de présenter la candidature de M. Philippe Meire aux élections de membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges.

La candidature de M. Philippe Meire, dont le curriculum vitae accompagne cet exposé des qualifications, remplit toutes les conditions requises par le Cadre de référence pour l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures, annexé à la résolution ICC-ASP/10/Res.5 adoptée par l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale le 20 décembre 2011 et qui prévoit :

« Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que des compétences et d'une expérience reconnue en droit pénal ou international. »

M. Philippe Meire a une grande expérience en droit pénal et droit pénal international. Il est Magistrat fédéral depuis 2002. Il est chargé des dossiers de droit international humanitaire, terrorisme et criminalité organisée depuis son arrivée au parquet fédéral et a été désigné, en 2007, adjoint du procureur fédéral et responsable de la section de droit international humanitaire et compétences militaires.

En sa qualité de premier magistrat belge en charge des poursuites en matière de violations graves de droit international humanitaire, M. Philippe Meire est, depuis 2002, le point de contact judiciaire belge pour les relations avec les juridictions pénales internationales : Cour pénale internationale, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Tribunal spécial pour la Sierra Leone, Tribunal spécial pour le Liban. Il est également, depuis 2002, membre belge du Réseau européen de points de contact en ce qui concerne les personnes responsables de crimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

M. Philippe Meire est par ailleurs membre élu du Conseil Supérieur belge de la Justice en charge notamment de la nomination et de la désignation des magistrats (à partir du 1^{er} septembre 2012) et membre de la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre. Il enseigne en outre le droit international humanitaire à l'Ecole nationale de recherche de la police fédérale belge ainsi qu'à l'Institut de formation judiciaire belge.

Il est l'auteur d'articles, d'ouvrages et d'exposés – aux niveaux national et international - relatifs au droit international humanitaire.

La Belgique est confiante que l'expérience professionnelle et les qualifications de M. Philippe Meire pourront utilement servir le travail de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges.

* * *